Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260303-1_CE-DE

DEPARTEMENT DES **COTES D'ARMOR**
COMMUNE de ***TREDREZ-LOCQUEMEAU***

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Comité de **la Caisse des Ecoles** de TREDREZ-LOCQUEMEAU

Séance du 19 février 2026

Date de la convocation	05.02.2026
Nombre de membres afférents au comité	09
Nombre de membres présents	05
Nombre de membres ayant pris part à la délibération	04

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf février à 17h30,
Les membres du Comité de la Caisse des Ecoles de **TREDREZ-LOCQUEMEAU,** dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Président,

Etaient présents : LE JEUNE Joël (sorti pour le vote), LEBON Mariannick, DAVO Laurie, LE HOUEROU Pierre, L'ESCOP Jean-Paul,

Absents excusés : LE JEUNE Enora (procuration à M. LE JEUNE), L'HEVEDER Erwan, THOMAS Lucie, BUREAU Elise,

---

DELIBERATION N°1 DU 19/02/2026

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 CAISSE DES ECOLES

Le conseil administratif réuni le 19 février 2026 à 17 heures 30, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE, Président, et Madame LE BON Mariannick, Vice-présidente, délibérant sur le Compte Financier Unique de la Caisse des Ecoles pour l'exercice 2025 dressé par Monsieur LE JEUNE, Président, après s'être fait présenter le Compte Financier Unique (CFU) de l'exercice 2025,

1°- **LUI DONNE ACTE** de la présentation faite du Compte Financier Unique, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	**Exploitation**	
	Dépenses ou Déficits	**Recettes ou Excédents**
Opération de l'exercice	138 814.05 €	139 041.98 €
TOTAUX	**138 514.05 €**	**139 041.98 €**
Résultat de clôture		+ 227.93 €
Résultats reportés		+ 13 681.10 €
RESULTATS DEFINITIFS		**+ 13 909.03 €**

2°- reconnaît la sincérité des comptes,
Le conseil d'administration (sans la présence du Président), après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

-APPROUVE le compte financier unique 2025 de la Caisse des Ecoles.

CAISSE DES ECOLES
22300 TREDREZ-LOCQUEMEAU

Mariannick LE BON,
Vice-Présidente

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU ★ 22300 ★

Délibération rendue exécutoire par affichage
et transmission au représentant de l'Etat le 20/02/2026